



PRODUCTION LAITIERE
ET PROTECTION DES ANIMAUX
C O N T E X T E



PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

Avant-propos de l'auteur

Quiconque détient des animaux doit veiller à leur bien-être et à leur santé. Pour cela, il faut vraiment éprouver du plaisir à leur contact. Nombre de détenteurs de bétail bovin suisse en ont donné la preuve au cours des décennies passées. Il n'y a guère d'autres pays où l'élevage des bœufs et des vaches avec sorties régulières en plein air et pacage soit aussi répandu que chez nous. L'élevage de bétail tel qu'il est pratiqué dans notre pays jouit à juste titre d'une bonne réputation à l'échelle mondiale.

Pourtant, de sombres nuages pointent à l'horizon. Des décisions de politique agricole – comme dans d'autres domaines d'ailleurs – qui furent erronées ont entraîné une chute des prix pour les producteurs de lait sans que les consommateurs n'en aient profité et sans que les paysans n'aient pu compenser leurs pertes de revenu par une augmentation substantielle de la production. Mais en tant qu'ultime maillon – et le plus faible – de la chaîne, les animaux sont également affectés par ces décisions. L'élevage bovin dont on était si fier jadis n'avait rien à envier à la production de viande très critiquée à l'heure actuelle sous l'angle de la protection animale. Le présent rapport liste en détail les actions à entreprendre impérativement de ce point de vue dans les domaines de la détention, de l'alimentation, de l'élevage, de la gestion et de la relation homme-animal.

La Protection Suisse des Animaux PSA considère qu'à long terme, l'élevage des animaux et la politique agricole doivent proposer et mettre en œuvre une alternative à la production industrielle de lait bon marché qui sévit au plan mondial. Le but devrait en être un élevage dans des unités de production et tailles de troupeaux maîtrisables (pas de détention en masse), avec pacage journalier (pas de détention sur sol béton) et sorties régulières hors période de végétation; un élevage qui, par ailleurs, recourt le moins possible aux aliments concentrés et garantit des performances moyennes. Les objectifs fixés pour le bétail laitier doivent être avant tout la santé de l'animal et sa longévité, ainsi qu'une longue durée de productivité et un haut rendement laitier sa vie durant (pas de «vaches jetables»). Pour cela, il faut que l'on accorde aux paysans un prix du lait équitable d'un franc par litre.

Dr Hansuli Huber, dipl. ing. agr. ETH
Directeur de la section technique

Contenu

Production laitière et protection des animaux	3
Problèmes de protection des animaux en Suisse	4
Veaux	4
Absence de sorties régulières en plein air et de pacage	4
Pas de contact social	4
Ni jouer, ni gambader	4
Elevage de veaux privés de leur mère	4
Mauvaise alimentation dans le processus d'engraissement	4
Commerce problématique des veaux à l'engraissement	5
Abattage à la naissance	5
Bétail d'élevage et bétail d'engraissement	6
Qualité lacunaire de la position allongée	6
Peu de liberté de mouvement	6
Absence de sorties régulières en plein air et de pacage	6
Vaches	6
Comportement social limité	6
Peu de mouvement et augmentation de la détention sans pacage	6
Lève-vaches électriques	7
Ecornage	7
Haut rendement laitier et alimentation contraire aux besoins de l'espèce	7
Trois principales causes de problèmes de bien-être et de santé pour le bétail laitier	7
Brève vie des vaches	8
Expositions de vaches et styling	8
Contact homme-animal	9
La protection des animaux comporte des avantages	9
Protection de l'environnement et du climat	10
Concurrence entre l'homme et le bovin	11
Utilisation d'aliments concentrés	11
Antibiotiques	12
Exigences de la PSA	13
Tableaux	14-16

Editeur

Protection Suisse des Animaux PSA
Dornacherstrasse 101
case postale, CH-4018 Bâle
tél. 061 365 99 99, fax 061 365 99 90
CCP 40-33680-3
psa@protection-animaux.com
www.protection-animaux.com

Auteur

Dr Hansuli Huber, dipl. ing. agr. ETH
Directeur de la section technique

Photos

Fotolia, Simon Templar, Colourbox, PSA

© 2016

Production laitière et protection des animaux

Alors que depuis des décennies, la consommation de viande fait l'objet de critiques, le lait jouit d'une excellente image. Certes, il faut relever que certains phénomènes négatifs de la production laitière mondiale tels que l'utilisation à outrance de fourrages concentrés, la tendance à la détention permanente en stabulation, l'amplification de la performance ou l'écornage routinier font débat, mais l'écoulement des produits laitiers n'en souffre nullement. L'obtention de lait de brebis et de chèvre impliquant l'élimination des petits mâles de ces espèces n'est pas sujette à une véritable remise en question. La production et l'élimination croissantes de petits veaux mâles indésirables ne posent pas – et c'est bien paradoxal – de problème à la branche du lait, mais à la corporation des bouchers.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les problèmes de protection animale parfaitement connus dans la pratique et dans le domaine scientifique en ce qui concerne la production de lait de vache, de brebis et de chèvre – problèmes qui ne sont pas moins graves que ceux liés à la production de viande – ne suscitent que peu d'intérêt dans la branche laitière. Ceci n'est pas acceptable du point de vue de la protection des animaux. Et ce d'autant moins que, en diffusant des images de vertes prairies et de vaches heureuses, l'on suggère aux consommateurs qu'il n'y a pas plus naturel et sain que le lait – et que l'on masque ainsi les problèmes croissants de protection animale.

En réalité, la production intensive du lait au plan mondial ressemble de plus en plus à la production industrielle, et ce non seulement en Amérique du Nord, en Océanie et en Europe, mais aussi en Chine et en



Inde. Les besoins des vaches laitières et de leur descendance sont systématiquement ignorés à des fins de production à bon marché, et la relation entre l'homme et l'animal n'existe pratiquement plus dans les immenses troupeaux, que ce soit en matière de soins, d'attention portée à la bête ou de contacts établis avec celle-ci.

On constate de plus en plus de telles tendances en Suisse aussi, pays qui se démarquait jusqu'ici de l'étranger par un élevage plutôt axé sur la tradition paysanne. Après la suppression des contingents laitiers en 2009, les preneurs de lait ont honteusement abusé de la situation et fait chuter son prix à de très bas niveaux. Les producteurs qui ont massivement agrandi leur cheptel et contribué à la production d'excédents devinrent des jouets en leurs mains; au lieu de contenir le volume et de mettre l'accent sur la qualité et la demande. La faute en revient largement à la politique agricole des années passées impliquant la suppression des contingents laitiers, l'ouverture des frontières aux importations de produits bon marché, l'encouragement actif du changement structurel et les avantages toujours plus marqués conférés aux gros paysans. La promotion du bien-être animal inscrite dans la Constitution et la loi sur l'agriculture pour des systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST) et les sorties régulières en plein air (SRPA) a été négligée jusqu'à présent. En effet, seulement 10% des paiements directs sont investis à cette fin. Les incita-

tions explicitement exigées par la Constitution fédérale, économiquement valables et devant favoriser ce bien-être n'ont pas été financées jusqu'ici par le Conseil fédéral puisque les contributions n'indemnisent souvent pas la charge supplémentaire créée par ces formes d'élevage respectueuses des animaux.

La plupart des pays autres que la Suisse – à l'exception de l'Autriche, de la Norvège et de la Suède – ne connaissent pas de prescriptions détaillées de protection animale régissant la détention de bétail laitier. L'UE a édicté de telles directives pour l'élevage des veaux uniquement. S'agissant des vaches, brebis et chèvres dédiés à la production de lait, il n'existe à ce jour aucune directive de l'UE pour les protéger. Ainsi, par exemple, la détention durable à l'attache est légale et l'élevage en stabulation exclusivement, avec fort apport de fourrage concentré, sont répandus. Ce fait est donc d'une importance cruciale pour les paysans et consommateurs suisses, car la Confédération favorise fortement depuis quelques années l'importation de fromage et, par conséquent, les produits indigènes subissent de plus en plus une concurrence déloyale – sans que les consommateurs n'aient été informés sur les problèmes écologiques et de protection animale liés à cette importation.

Problèmes de protection des animaux en Suisse

Veaux

Absence de sorties régulières en plein air et de pacage

La majeure partie des veaux ne bénéficie pas de sorties en plein air, alors même que la liberté de mouvement, l'air frais et le soleil font précisément du bien aux jeunes animaux. Les veaux jouissant de sorties en plein air sont, preuve à l'appui, en meilleure santé et ont moins besoin de médicaments. Seul un quart des quelques 265'000 veaux à l'engraissement bénéficie de sorties en plein air. A l'exception des vaches allaitantes, l'élevage le plus naturel pour les bovins – soit le pacage – est inexplicablement chose qui ne se pratique plus guère pour les veaux. Ceci en dépit du fait que conduire les veaux à la prairie et les ramener améliorerait les relations entre l'homme et l'animal, ainsi que leur confiance et leur disposition à être menés au licol.

Pas de contact social

La détention individuelle de veaux à l'engraissement dans d'étroits igloos sur une surface d'à peine trois mètres carrés est

légale à titre d'exception à la détention en groupe sans quoi exigée. Ce mode de faire apporte, en comparaison de la détention permanente des veaux à l'étable, des avantages au plan sanitaire grâce au bon air, au soleil, à la moindre présence de poussières, de gaz toxiques et de germes dans l'air. Que cette forme d'élevage sans quoi restrictive soit largement répandue est imputable au fait que l'on évite de la sorte les troubles de comportement dus à la détention et à la gestion du tétage mutuel des veaux. Mais sans cela, la garde individuelle en igloo fait obstacle au besoin inné de rapports sociaux et de mouvement qu'éprouvent les veaux femelles destinés à l'élevage, qui sont chaque année au nombre de 200'000 environ; ceci doit donc être considéré comme contraire à la protection des animaux.

Ni jouer, ni gambader

La détention en groupe qui est en principe conforme aux besoins des veaux offre à ceux d'entre eux pesant jusqu'à 160 kg une surface extrêmement restreinte, soit seulement un mètre carré et demi par animal. Les jeunes animaux qui précisément ont plaisir à jouer et à bouger grandissent donc dans des espaces très exigus. Environ 75% des veaux à l'engraissement – 200'000 animaux – doivent par conséquent vivre aujourd'hui encore dans un confinement aussi marqué. Et de très nombreux veaux destinés à l'élevage seront même gardés individuellement dans des igloos.

Elevage de veaux privés de leur mère

Depuis plus de cent ans et partout où des bovins sont élevés à titre professionnel, que ce soit en Suisse, dans l'UE, en Amérique du Nord et du Sud ou en Asie (à l'exception de la détention de vaches mères), les veaux sont séparés de leur mère après la naissance. Le rapport natu-

rel mère-enfant est ainsi totalement empêché. Ceci au moment où le lien individuel entre la vache et le veau est encore relativement ténu, car tous deux ont besoin de plusieurs jours pour se reconnaître sans doute aucun via l'odeur, la vue et la voix. Si le veau est séparé de sa mère après une semaine seulement, les deux bêtes manifestent des symptômes de séparation bien plus marqués, comme l'agitation, la recherche de l'autre ou des appels. L'élevage sans la mère existe parce que l'on peut ainsi obtenir davantage de lait de la vache pour un usage humain. De plus, les prescriptions régissant l'hygiène du lait en Suisse imposent la séparation. Du fait de l'absence de la mère et de la renonciation contrainte à la tétée au pis, les veaux à l'engraissement sont enclins à des troubles du comportement. Ils têtent les trayons d'autres veaux ou de jeunes génisses, ce qui peut porter atteinte à une partie du pis, de sorte que cet animal ne conviendra plus en tant que vache laitière. Dans les exploitations de bétail laitier qui laissent les veaux téter leur mère, ce trouble du comportement ne se rencontre pratiquement pas, alors qu'il est fort courant sans cela. Des praticiens qui font de l'élevage de veaux avec la mère, mais également de nouvelles études – par exemple celle de l'Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL – montrent que les veaux élevés de la sorte sont nettement plus résistants au stress.

Mauvaise alimentation dans le processus d'engraissement

Il est vrai que la législation sur la protection des animaux mettait théoriquement fin en 1981 déjà à la production de viande de veau blanche en interdisant des rations de fourrage rendant la bête anémique. Mais cette pratique interdite a quand même duré jusqu'en 2013, jusqu'à ce que les autorités prescrivent impérativement, pour les veaux à l'engraissement, l'ajout de fourrage grossier tel que le foin, l'herbe ou l'ensilage. En réalité, des études montrent que la part d'hémoglobine (globules rouges) dans le sang des veaux à l'engraissement est – aujourd'hui



encore – fréquemment faible en comparaison des veaux destinés à l'élevage ou de ceux non séparés de leur mère. Par ailleurs, les engraisseurs qui détiennent et alimentent correctement leurs bêtes sont pénalisés par des déductions opérées sur le prix d'achat de la viande en raison de sa couleur (rose) rougeâtre. La branche de la restauration en particulier privilégie la viande de veau de couleur rose clair et laisse généralement de côté la viande rose-rougeâtre de veaux alimentés naturellement. Dans ce milieu, on recourt volontiers aussi à de la viande de veau importée, qui provient de bêtes mal nourries et qui, de surcroît, sont victimes d'une maltraitance extrême par rapport au standard helvétique.

Commerce problématique des veaux à l'engraissement

Les négociants achètent certains veaux destinés à l'engraissement à un moment où leur protection contre les maladies garantie par le lait maternel disparaît et où le propre système immunitaire est encore sous-développé («trou immunitaire»). Les veaux sont parfois transportés à travers tout le pays pendant 8, 10, 12 heures afin de pouvoir gagner quelques francs supplémentaires sur un marché. Ces conditions sont une claire violation de l'art. 152a, chif. 2, let. b OPAn, selon lequel des animaux doivent être transportés, après avoir été chargés, de façon à les ménager et à leur éviter des retards inutiles. Mais jusqu'à présent, les autorités ferment les yeux sur le sujet. Des veaux sont transportés entre véhicules de transport, stockés provisoirement dans des dépôts de négociants et y sont triés; ils entrent ainsi en contact avec de nombreux congénères de provenances les plus diverses, sujets à une charge bactérienne en conséquence. Pas étonnant donc si, de ce fait, la santé plutôt fragile de ces jeunes animaux s'affaiblit encore, de sorte qu'ils deviennent très vulnérables aux maladies. Hormis les soins insuffisants prodigués aux nouveau-nés dans les exploitations de naissance, cette charge et le mélange inutile des origines les plus diverses sont les

raisons principales pour lesquelles, aujourd'hui, des quantités extrêmement élevées d'antibiotiques doivent être administrées dans l'engraissement des veaux. La norme légale imposant que les transports s'effectuent sans retard inutile montre en sur ce point – pour autant qu'elle soit appliquée – de la plus évidente des façons les effets que l'on en tirerait dans la pratique pour le bien-être et la santé des animaux.

Abattage à la naissance

Les veaux ne convenant pas aux fins de l'élevage pour des raisons de rendements laitiers extrêmes sont pratiquement inadaptés à l'engraissement de gros bétail; et même, ils conviennent de moins en moins à l'engraissement, car ils font nettement moins de viande. Des formes alternatives d'engraissement pour de tels animaux n'ont pas été mises en œuvre jusqu'ici en Suisse. C'est pourquoi, aujourd'hui déjà, 9'000 veaux sont tués très tôt chaque année, en partie de façon illégale et en dessous de la limite d'âge de sept jours figurant dans l'ordonnance concernant l'abattage d'animaux et le contrôle des viandes OAbCV. De nombreuses exploitations de bétail laitier gardant des vaches de haut rendement ne voient plus dans les veaux mâles qu'un facteur de coûts: ils doivent donc quitter la ferme aussi rapidement que possible; en conséquence, les soins prodigués aux nouveau-nés sont souvent mauvais.

La statistique reflète les signes d'une élimination possible de ces nouveau-nés indésirables dans les races laitières à très hautes performances. Selon la banque de données sur le trafic des animaux (BDTA), le taux des mort-nés et de l'élimination des veaux entre leur premier et troisième jour dans la race Red Holstein a augmenté entre de 2010 et 2014 d'environ 17% (2010: 6.08% de pertes; 2014: 7.05% de pertes). Ce taux dépasse en outre de près de 50% la moyenne de toutes les races bovines (4.7%). Même le taux enregistré pour la race Holstein à dépasse à 6.5% la moyenne, et ce à concurrence de 40%.

L'interprofession Proviande a reconnu

le problème et a adopté en automne 2015 une solution pour la branche: les veaux doivent rester au moins 21 jours dans l'exploitation de naissance et y être correctement soignés.

Dans les grandes exploitations de bétail laitier précisément, les soins nécessaires avec alimentation au colostrum de nouveau-nés mâles passent souvent au second plan, ce qui ne favorise pas la résistance et la santé de ces animaux. Des éleveurs se plaignent eux aussi du fait que souvent sont mis sur le marché des animaux faibles, prédisposés à la maladie et malades. La branche du lait est particulièrement responsable de ceci, elle qui exerce une pression extrêmement forte sur les paysans sous l'angle des prix et de la rationalisation. Les veaux mâles de races unilatéralement laitières ne sont donc plus considérés autrement qu'une marchandise jetable et une charge au plan de la gestion économique (du travail).

Des tendances de ce genre se retrouvent dans une grande partie de l'élevage des veaux en Suisse. Les exploitations bio sont également touchées par ce phénomène. On estime que chaque année, 20'000 à 25'000 petits veaux bio indésirables sont remis à des exploitations d'engraissement conventionnel. Le problème éthique et économique est reporté de façon douteuse sur des exploitations non bio.



Bétail d'élevage et bétail d'engraissement

Qualité lacunaire de la position allongée

En lieu et place de litière profonde, de sable et d'autres matériaux adéquats, l'ordonnance sur la protection des animaux autorise aussi de durs tapis en caoutchouc qui ne répondent pas aux besoins des bovins en matière de position allongée, se salissent rapidement et deviennent glissants. Lorsque les animaux peuvent choisir, ils évitent ces revêtements durs. Ils privilégient toujours la litière.

Peu de liberté de mouvement

Pour les gros animaux à l'engraissement pesant jusqu'à 500 kg, trois mètres carrés seulement sont prescrits comme espace vital. Ceci suffit uniquement à la position allongée précisément, mais non pas aux besoins de mouvement de cette espèce. Dans ce confinement opprimant, les jeunes bêtes ne cessent de se déranger, font lever les congénères en position allongée et évincent âprement ceux de rang inférieur. Une autre partie des bovins à l'engraissement et, par ailleurs, une part de ceux destinés à l'élevage doivent vivre en stabulation entravée (à l'attache). Ils peuvent être attachés en permanence à la crèche pendant 275 jours par an et les éleveurs ne doivent leur donner un peu de

mouvement que pendant une heure durant les 90 jours restants. Mais mis à part le fait qu'ils soient largement privés de liberté de mouvement, ces jeunes animaux n'ont pas de comportement social, ni les soins que réclame leur corps par nature. D'autre part, dans les étables existantes est encore admis l'usage de dresse-vaches électriques.

Absence de sorties régulières en plein air et de pacage

Alors que près des trois quarts des bovins destinés à l'élevage bénéficient au moins de sorties en pâturage, environ la moitié du bétail à l'engraissement ne dispose pas de sorties en plein air et doit passer sa vie jusqu'à l'abattage dans d'étroites loges nues. Sous l'angle des atteintes à la protection des animaux, ces conditions sont tout aussi mauvaises que l'élevage de poulets en batterie interdit en Suisse depuis 1991. Le pâturage de bétail à l'engraissement, en tant que forme de détention la plus naturelle et la plus favorable au climat, n'est plus guère pratiqué à l'exception des vaches mères et de certains programmes destinés aux bœufs labellisés.

Vaches

Comportement social limité

L'élevage de vaches mères pratiqué en Suisse depuis le début des années huitante – soit aujourd'hui 90'000 bêtes environ – est très largement favorable au comportement social des bovins. Cet élevage ne sert en fait qu'à la production de viande (naturabeef). Par contre, les quelques 600'000 vaches laitières doivent subir pour une part de sérieuses atteintes à leur bien-être. D'abord parce que, comme auparavant, deux vaches sur trois ne peuvent se mouvoir librement dans un troupeau mais sont gardées à l'attache, et souvent encore sous un dresse-vaches électrique. Et d'un autre côté, parce que l'élevage des petits, autrement dit le rapport vache-veau, n'existe plus, et que les humains procèdent à une sélection très poussée des vaches. En rai-

son du manque de productivité et de maladies, nombre d'animaux quittent précocement le troupeau, de sorte que les liens qui se tissent entre les vaches, souvent la vie durant sous des conditions naturelles – et ce genre de relations existe avant tout entre mères et filles – ne cessent d'être brisés. De plus, il y a tendance à constituer des troupeaux toujours plus jeunes, pour désormais moins de trois lactations en moyenne.

Peu de mouvement et augmentation de la détention sans pacage

65% des vaches laitières vivent dans des stabulations entravées, où le mouvement en soi est limité. Près de 100'000 d'entre elles ne bénéficient pas de sorties régulières en plein air. Elles sont attachées en permanence à la crèche, pendant 275 jours par an, et le peu de mouvement journalier qu'elles peuvent avoir durant les 90 jours restants se limite à 1 heure. Non seulement ces bêtes sont largement privées de liberté de mouvement, mais elles n'ont plus de comportement social ni ne reçoivent les soins que réclame leur corps, ces deux exigences relevant de leur nature. Leur principal espace vital consiste en une surface de tout juste 110x185cm, où elles ne peuvent que se tenir debout ou allongées, pendant 99% de leur durée de vie. Facteur hautement problématique, les sorties minimales prescrites par la loi, soit 90 fois par an, ne peuvent généralement pas être contrôlées avec allégation probante devant les tribunaux, comme le concèdent d'ailleurs les autorités chargées de l'exécution des dispositions légales. Un paysan qui tient ses animaux entravés en permanence a malheureusement de grandes chances que son comportement ne soit jamais suivi de plainte, ni de condamnation.

Si les grandes exploitations de notre pays, fortement avantagées par la nouvelle politique agricole, détiennent pour des raisons d'organisation du travail leurs vaches dans des stabulations libres, elles renoncent toujours plus souvent au pacage. La pure stabulation («détention sur sol béton») augmente en Suisse.



Trois principales causes de problèmes de bien-être et de santé pour le bétail laitier

1. Défauts dans la détention (par ex. absence de pâturages et de sorties, détention individuelle répandue, vie sociale empêchée, utilisation de lève-vaches, manque de soins et d'observation des animaux)

2. Elevage exclusivement axé sur la haute productivité (réduit la durée de vie et d'utilisation des vaches, exige un renouvellement rapide, de grandes quantités de fourrage concentré importé dans notre pays de prairies, produit des veaux impropres à l'engraissement, nécessite un commerce intense de tels veaux exploité actuellement en violation de la protection des animaux, car les exploitations de bétail laitier n'ont plus qu'un souci: produire davantage de lait)

3. Troupeaux toujours plus importants, afin de compenser au moyen d'une production accrue le fort recul des prix du lait et de maintenir le revenu

Dans l'UE, on admet que mis à part des vaches laitières d'Irlande, ces bovins devront dans vingt ans vivre sans pacage, exclusivement en stabulation. Aux USA, la majorité des vaches est détenue depuis longtemps sans pâturage. Les énormes exploitations maintenant mises sur pied en Chine et comptant des dizaines de milliers de vaches sont fondées exclusivement elles aussi sur la stabulation. Pourtant, le pâturage comporte de nets avantages concernant les émissions d'ammoniac et de gaz à effet de serre par rapport à la stabulation, et représente dans notre pays de prairies la forme la plus naturelle de production laitière, mais aussi la plus intéressante au plan économique. Des essais de préférence indiquent que les vaches privilégient les prairies et les sorties en plein air par rapport aux stabulations. Ceci ne varie qu'en cas de météo problématique (pluie et froid ou chaleur); les animaux recherchent alors une protection dans la stabulation.

Lève-vaches électriques

Selon estimation, 300'000 vaches sont encore livrées à cet instrument (de maltraitance), à propos duquel une étude de l'Office vétérinaire fédéral était arrivée à la conclusion voici plus de quinze ans qu'il était incompatible avec les principes de la législation sur la protection des animaux et qu'il s'agissait donc là de mauvais traitements. Mais son utilisation est pourtant toujours légale. Seule son installation dans une nouvelle stabulation est interdite. Le lève-vaches est un fil électrique passant sur le dos des animaux, contraignant ceux-ci – lorsqu'ils défèquent ou urinent – à reculer d'un pas pour que la couche soit moins salie. La vie déjà assez confinée des vaches à l'attache en est encore plus affectée et la fertilité des animaux en souffre. En dépit de cela, on entend ces derniers temps se multiplier les appels de paysans demandant de revenir sur l'interdiction des lève-vaches.

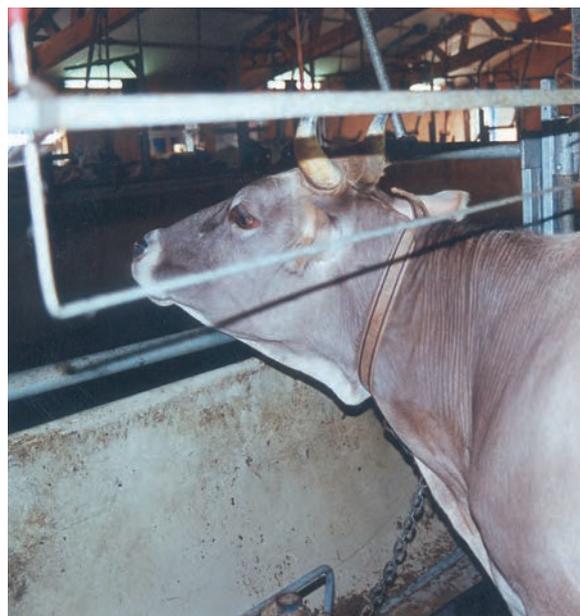
Écornage

La plupart des bovins de races laitières (race brune et Simmental) élevés en Suisse portent naturellement des cornes, tout comme la majorité des races indigènes de chèvres laitières. Mais il y a également des races sans cornes, qui ont été créées à des fins d'élevage. Les races et troupeaux génétiquement dépourvus de cornes sont d'importance pour l'élevage allaitant (bétail de boucherie) et gagnent du terrain. A l'heure actuelle, plus de 90% des bovins sont déjà écornés en tant que veaux. A la différence de ce qui se pratique à l'étranger, l'anesthésie est prescrite par la loi pour cette intervention. De plus, certaines pratiques d'écornage sont interdites. Les cornes jouent un grand rôle dans la communication, l'établissement de la hiérarchie, ainsi qu'en matière de soins chez le bovin et la chèvre. L'écornage représente une adaptation aux humains (risque d'accident) ou au système d'élevage. Des études pratiques de l'EPF Zurich montrent que la stabulation libre est également possible avec des bovins dotés de cornes. Il est important qu'hormis le bon rapport entre l'homme et l'animal et l'accès permanent aux sorties en plein air, des aires

d'exercice soient mises à disposition, de dimensions généreuses. Car les animaux portant des cornes ont besoin de plus de place pour s'éviter.

Haut rendement laitier et alimentation contraire aux besoins de l'espèce

Grâce à une optimisation du fourrage ainsi qu'au croisement de races laitières durant des décennies, la production moyenne de lait augmente d'année en année. Alors qu'aujourd'hui, un bétail à deux fins, par exemple la race Brune originale suisse, produit en moyenne 6'000 kg de lait par lactation, les lignées mettant l'accent sur le lait du bétail BrownSwiss, issues d'un croisement poussé, enregistrent des productions de 7'000 kg en moyenne. Mais l'augmentation de la production de lait la plus extrême est celle qu'a connue la race Holstein: 1991 6'400 kg, 2001 7'400 kg et 2010 8'400 kg par lactation; les animaux d'excellence atteignent même en Suisse plus de 12'000 kg. Affouragement et détention de tels animaux à haute productivité sont extraordinairement difficiles et posent des exigences très élevées à l'homme, tout comme au plan de la stabulation et de la nourriture. Si ces exigences ne sont pas remplies, des maladies liées au rendement apparaissent rapidement et fréquemment, ainsi des inflammations des pis, troubles du métabolisme, boiteries et problèmes de comportement. Avec



l'augmentation de la productivité laitière, les vaches deviennent plus grosses aussi. Ceci a pour effet que les dimensions des aires de couche pour les animaux à l'attache ou en stabulation libre sont souvent trop réduites actuellement, et que les paysans doivent opérer des investissements financiers considérables pour les agrandir. En raison de tétines démesurées, ce type de vaches ne peut guère plus se mouvoir conformément à ses besoins, elles se déplacent souvent les jambes très écartées et raides; un galop est impossible.

Comme la production laitière, même en cas d'affouragement de base de la meilleure qualité (foin, herbe, ensilage), ne représente pas plus de 6'000 à 7'000 kg, les vaches à haut rendement ont besoin en conséquence de grandes rations de concentré. Le Conseil fédéral lui-même considère désormais cette évolution un peu étrange. Voici ce qu'il écrivait dans son message relatif à la politique agricole 2014-2017: «En matière d'alimentation des ruminants, la tendance est à une utilisation accrue des concentrés. La production suisse de lait et de viande risque ainsi de perdre à long terme un avantage concurrentiel stratégique. La comparaison des systèmes de Hohenrain montre que la production de lait reposant sur une faible utilisation d'aliments concentrés et une proportion forte de pâturages obtient, pour la plupart des indicateurs

écologiques, de meilleurs résultats par kilo de lait que la stabulation qui recourt beaucoup aux aliments concentrés.» Malheureusement, cette perspicacité du gouvernement ne fut que poudre aux yeux. La politique agricole 2014-2017 favorise tout simplement les exploitations de grandes dimensions et à haute productivité, alors que les incitations à la détention en pâturage demeurent infimes..

Brève vie des vaches

Du fait d'une stricte sélection visant sans cesse de meilleures performances laitières et compte tenu de l'apparition de maladies dues aux conditions de productivité, de détention et d'alimentation, le nombre de lactations est en constante diminution chez les vaches. Une vache moyenne de la race Brune (race Tachetée rouge, resp. Holstein) n'atteint plus que l'âge de 6.7 (6.2, resp. 6.3) ans et n'a plus que 4.1 (3.8 resp. 3.3) lactations pour une production viagère de 27'100 kg (26'000 kg, resp. 26'400 kg) (2008). A titre de comparaison: il y a 50 ans, les vaches étaient utilisées pour 6 lactations en moyenne, autrement dit, elles mettaient six veaux au monde. Aujourd'hui encore, il existe çà et là des vaches qui montrent quel potentiel de rendement sur une vie se cache en elles. Ainsi connaît-on des animaux avec 15 à 18 lactations et des productions viagères de 100'000 à 120'000 kg de lait!

Les principales causes de l'élimination des vaches sont le manque de fécondité (27%), les affections touchant les pis (21%), les maladies des onglons / membres inférieurs (17%), un rendement insuffisant (12%), les accidents (6%), les troubles du métabolisme (5%), les problèmes de vêlage (5%) et d'autres causes (7%) (Race brune, 2008). En Allemagne, le taux moyen de lactation n'est déjà plus que de 2.5, et les USA sont sous les 2 lactations. Cette tendance à la baisse due à une santé déficiente des animaux exerce une pression sur les coûts et le rendement de la production laitière. L'élevage de haute productivité a également répandu une sorte de «mentalité du produit jetable». Chaque année, à cause de la durée d'utilisation qui diminue, toujours davantage de jeunes bovins femelles sont élevés, ce qui limite encore plus la marge de manœuvre économique des paysans.

Expositions de vaches et styling

Ces manifestations traditionnelles sont d'une importance indéniable et représentent une vitrine très appréciée de l'élevage. Il n'y a rien à redire à cela du point de vue de la protection animale. Par contre, certains excès comme un styling artificiel croissant ou l'obturation du canal du trayon ainsi que l'administration illégale de médicaments sont des effets secondaires plus que douteux. Si les trop longs intervalles de traite sont certes interdits, le contrôle de cette norme par les autorités et les organisateurs est inexistant. Dans des expositions, des vaches sont souvent traites à des moments totalement différents, par exemple le matin à 1h00 ou 2h00, afin de développer des pis énormes pour toute la journée, lors des présentations. Cette pratique violant les dispositions de la protection des animaux ne pourrait être combattue qu'à condition de maintenir dans les expositions le rythme usuel de traite, autrement dit pas de traite avant 4 heures du matin.



La protection des animaux comporte des avantages

En matière d'élevage de bétail laitier, des mesures de protection animale jouent un rôle important dans la maîtrise des coûts de production. Une simulation de l'EPF a montré qu'en limitant les sorties en prairie aux prescriptions légales minimales de 90 sorties par an seulement, le produit laitier réalisable baisse de plusieurs centimes par kilogramme par rapport au produit de vaches pâturant du printemps à l'automne. L'exploitation en pâturage intégral présente, comparée à celles connaissant une détention et alimentation en stabulation, un potentiel d'économie de coûts de plusieurs centaines de francs par vache. L'élevage en pâturage et les stabulations libres peuvent réduire le temps de travail. A cela s'ajoute que, dans une stabulation libre dotée d'une salle de traite, la charge de travail diminue également. Dans ces cas, la traite implique moins de postures corporelles et de modes de travail défavorables que lorsque les bêtes sont à l'attache.

Des expériences dans notre pays et à l'étranger montrent que le libre pâturage et l'élevage en plein air peuvent améliorer la fertilité, la santé des animaux et leur longévité. Par exemple, il y a moins de problèmes d'onglons, d'inflammations des pis et de maladies affectant l'appareil locomoteur. C'est en l'occurrence un important potentiel de réduction des coûts, si l'on admet que les inflammations des pis et les troubles de la fertilité causent aux 40'000 producteurs laitiers en Suisse des pertes de plusieurs centaines de millions de francs chaque année.

Et les frais de vétérinaire ne sont alors que la pointe de l'iceberg. Les factures de vétérinaire et de médicaments sont certainement à charge de l'agriculteur et se reflètent dans leurs

comptes. Mais les pertes de revenu du lait sont bien plus pénalisantes encore pendant le traitement, tout comme le moindre rendement laitier qui s'en suit. Une meilleure santé de l'animal ne signifie donc pas seulement moins de frais de vétérinaire, mais surtout de meilleures performances, moins de pertes de production et de recettes, une meilleure exploitation des bâtiments et des équipements, moins de coûts de fourrage, de renouvellement, de travail et de soins.

La Confédération a mandaté des études sur les effets sanitaires des détentions SST et SRPA pour les bœufs et les vaches. Les principaux résultats furent les suivants: dans les exploitations SST et SST+SRPA, on a observé nettement moins de marches déséquilibrées ou de boiteries que dans les exploitations dépourvues de ces programmes. Les exploitations SST/SRPA ont présenté les plus basses fréquences de blessures des trayons ou de cicatrisations de la peau de ceux-ci, et leurs animaux recevaient bien moins de traitements de la part du chef d'exploitation ou du vétérinaire.

Contrairement au lait des vaches nourries avec des concentrés et gardées dans une pure stabulation libre, les animaux en pâturage fournissent du lait et du fromage contenant davantage d'acides gras oméga 3, par ex. d'acide linoléique. La viande de ces bêtes au pacage est également plus riche du point de vue nutritionnel. C'est ce que montre une comparaison faite par l'EPF Zurich entre animaux en stabulation libre et animaux de pâturage. Cette comparaison montre aussi que la viande de bœuf élevé en pâturage est nettement plus tendre que celle des animaux d'élevage intensif en stabulation, même si les bêtes au pacage vivent bien plus longtemps et bougent davantage.

Contact homme-animal

En raison notamment du nombre croissant d'animaux dans chaque exploitation et de l'utilisation d'équipements permettant de gagner du temps (par ex. le robot trayeur), mais aussi dans les élevages plus extensifs comme l'engraissement au pâturage ou les vaches allaitantes, le contact individuel avec l'animal perd fréquemment de sa qualité et l'accès de l'homme à l'animal au sein du troupeau s'avère plus difficile. Ainsi, nettoyer la vache à la brosse et l'étrille est de l'histoire ancienne dans de nombreuses exploitations. Nombre d'animaux ne sont plus habitués non plus à demeurer de temps en temps à l'attache ou à être emmenés au licol. Pourtant, il s'agit de continuer à pouvoir sortir,

attacher et conduire les bêtes, que ce soit pour un examen vétérinaire ou une vaccination, le soin à apporter aux onglons, le changement d'étable ou le transport.

Voir si et comment un homme s'adresse à ses animaux, et comment ceux-ci y réagissent, donne à des tiers bien des indications sur la qualité d'une détention animale. Un contact positif permet généralement d'avoir des animaux plus paisibles, plus détendus et plus fiables. Hormis les facteurs sanitaires et économiques, une observation et des soins attentifs font partie des principaux éléments de la détention animale – mais de nombreux paysans les sous-estiment la plupart du temps.

Combien le facteur du contact avec l'homme est important pour le bien-être

et la santé de l'animal, voilà qui se révèle chez des veaux nés tout récemment dans les exploitations de naissance, par exemple sous forme de maladies diarrhéiques. Suivant la qualité de la détention, les taux de ces affectations se situent dans des fourchettes de 10% à 100% selon l'exploitation, et pour les cas mortels, dans des fourchettes allant de 1 à 40%.

Indépendamment des avantages ethnologiques et économiques d'une bonne relation entre l'homme et l'animal, la joie pour les humains d'être en contact avec celui-ci à la ferme peut également être porteuse de sens et fructueuse.

Protection de l'environnement et du climat

La Suisse dans son ensemble n'est pas surpeuplée d'animaux, comme on le prétend de temps à autre. Les unités de gros bétail (1.3 million) se répartissent sur 1.1 million d'hectares de surfaces agricoles, ce qui donne une occupation de 1.2 UGB par hectare. A titre de comparaison: en Hollande, ce chiffre est de 3.5, de 1.6 au Danemark et de 1.1 en Allemagne. Malgré cela, l'élevage du bétail cause dans certaines régions de Suisse un problème d'environnement, en partie grave. Sont en effet touchés les eaux, l'air et les sols dans les cantons qui, en dépit d'une densité de bétail déjà élevée, ont continué à augmenter les effectifs de leurs animaux. En particulier dans le canton de Lucerne, il y a des régions connaissant de très fortes concentrations d'animaux et, en conséquence, une grande production de lisier, de même dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, St-Gall, Thurgovie, Zoug, Obwald, Nidwald et Fribourg, avec deux UGB par hectare, voire davantage. Par contre, tous les autres cantons se situent en-dessous de 1.0 UGB par hectare. Dans des régions comptant un nombre excessif d'animaux de rente, un excès d'ap-

port d'engrais de ferme peut augmenter la teneur en nitrates et phosphore dans les eaux phréatiques et de surface ou dégager davantage d'ammoniaque dans l'air. Des résidus de médicaments humains et vétérinaires peuvent aussi pénétrer dans le sol et les eaux.

On admet que l'élevage des animaux au plan mondial est responsable de près de 15% des émissions de CO₂ causées par l'homme. Comme en Suisse ne vit qu'un bovin et porc sur les 1'000 élevés à l'échelle planétaire, l'influence du bétail en Suisse sur le climat mondial est cependant faible. Si l'on interdisait dans notre pays la détention d'animaux de rente, les émissions de CO₂ seraient précisément réduites de 0.015% au plan mondial.

L'importance que revêt pour le climat la production industrielle des animaux, mondialement axée sur la détention en masse est incontestée. Mais il est tout aussi notoire que la transformation de pâturages en champs – que ce soit à des fins d'alimentation de l'homme ou de production de fourrages – ainsi que la production et l'utilisation de produits synthétiques (azotés) libèrent dans l'atmosphère de grandes quantités de CO₂ et de gaz hilarant qui ont des effets sur le climat. C'est pourquoi l'extension croissante des surfaces labourées en des lieux inappropriés, à des fins de production industrielle de fourrages destinés aux fabriques d'animaux, a de très lourdes conséquences pour le climat.

Au plan mondial, la déforestation menée pour gagner des pâturages ainsi que le changement d'affectation de terres à herbacées naturelles et de pâturages étendus comme les steppes, savanes et pampas pour en faire des champs (notamment pour la production de soja et de céréales) sont la cause de 20% environ de la totalité des émissions de gaz à effet de serre. Le libre-échange favorise la production in-

fluençant le climat et le glissement vers les fourrages concentrés dans le monde entier. Durant les dix dernières années, la Suisse a importé des denrées alimentaires végétales destinées aux humains, mais aussi et de plus en plus, des concentrés pour les animaux, en provenance de zones de production problématiques pour la protection de l'environnement et du climat. Le changement d'affectation des steppes et d'autres régions d'herbages naturels pourrait représenter de surcroît un phénomène à court terme, car ces terres sont généralement vouées à la monoculture et leur exploitation préserve peu les sols. Il est donc prévisible que du fait de l'érosion, la fine couche d'humus fertile s'épuisera et qu'ensuite, les sols ne pourront servir ni à la culture, ni à l'élevage. Chaque année, des terres cultivées équivalant au triple de la surface de notre pays sont perdues de cette façon.

Il faut cependant distinguer entre une production industrielle d'animaux et un élevage à la ferme, adapté au lieu et respectueux des bêtes, qui se fonde en premier lieu sur celles nourries de fourrage grossier telles que vaches, bœufs, ovins, poules, chèvres et chevaux, et qui s'en sort sans recourir à d'importants volumes d'aliments concentrés. De tels modes d'élevage en pâturage, proches de la nature, sont précisément sans incidence sur le climat, mais présentent au contraire l'avantage d'emmagasiner davantage de CO₂ dans l'humus du sol.

Des études de l'Institut de recherches de Reckenholz au sujet des effets de l'élevage de bétail laitier sur l'environnement montrent que la production de lait basée sur le pacage présente un meilleur bilan écologique que la pure détention en stabulation; ceci sans compter que lorsque le bétail bénéficie de sorties régulières, le bien-être et la santé des animaux sont bien meilleurs et que le recours aux médicaments est bien moindre. Cet exemple prouve que le bien-être animal n'est pas contraire à l'écologie, comme cela est souvent allégué à tort.



Concurrence entre l'homme et le bovin

Les ruminants paissant dans les pâturages ne sont pas des concurrents pour l'alimentation de l'homme car ils utilisent des herbages permanents, par exemple dans des zones de collines et de montagne, ils produisent du lait et de la viande à partir de ces graminées et herbacées que l'homme ne peut d'ailleurs pas digérer. Un élevage à la ferme assorti d'une économie herbacère régulière et d'une exploitation proche de la nature (bio et IP) est donc un élément de la solution pour le climat – et non pas, comme l'élevage intensif des animaux, une cause du problème. Avec son pourcentage élevé de zones de prairies, de pâturages et d'alpages – moins d'un tiers des surfaces agricoles utilisables conviennent à la culture des champs – la Suisse offre précisément les meilleures conditions à cet égard.

Une détention animale correcte, à la mode paysanne, n'entre pas forcément non plus en concurrence avec l'alimentation et les ressources destinées à l'homme. Dans de nombreux lieux de la planète, que ce soit des zones de steppes, de collines ou de montagnes, seul un élevage adapté offre aux gens du lieu nourriture et revenus, alors que la culture des terres y est impossible ou ne peut être exercée durablement.

Mais même là où la production végétale peut se faire pour alimenter l'homme, l'élevage est pertinent d'un point de vue agronomique. D'une part, les engrais chimiques sont mal vus par de nombreuses personnes sous nos latitudes. Par exemple, la production d'engrais azotés exige de grandes quantités d'énergie et libère beaucoup de CO₂. L'engrais animal

au contraire favorise la croissance des plantes, assure des rendements et la fertilité du sol car, sans engrais, les sols seraient rapidement épuisés et l'alimentation humaine ne serait plus garantie. De plus, les champs ont besoin d'une rotation régulière des plantes, dans une séquence de quatre à sept ans, car une monoculture impliquant toujours la même plante durant de longues années, par exemple du blé ou des carottes, ferait augmenter la pression de la maladie tout en diminuant les rendements. A chacune de ces rotations, il faut planter des herbacées et des graminées pendant un à deux ans pour régénérer le sol. Qui mieux que les bovins, moutons ou chèvres pourrait profiter alors de l'herbe ou du foin qui y pousse?

Utilisation d'aliments concentrés

L'utilisation de céréales, maïs, soja, carottes, betteraves et autres pour nourrir les animaux n'est pas mauvaise en soi. Par exemple, parmi tous les animaux de rente, la volaille transforme le plus efficacement les céréales en œufs ou viande. Dans la production végétale vouée à la consommation humaine, de grandes quantités de résidus apparaissent qui peuvent être utilisés de la meilleure des façons, en particulier par le porc, le «recycleur de déchets» par excellence. Seuls les porcs sont à même de digérer de jeunes herbes. Par contre, l'utilisation croissante de concentrés au niveau mondial pour les herbivores, en particulier dans la production de lait et de viande de bœuf, est extrêmement douteuse. D'abord, les rations principalement axées sur les concentrés ne sont pas adaptées aux besoins de ruminants et peuvent entraîner des troubles de la santé. D'autre part, la production de concentrés pour nourrir des vaches à haut rendement nécessite de détourner de leur affectation d'immenses surfaces de

cultures dans le monde entier.

Voici 40 ans, l'importation et l'utilisation de concentrés en Suisse ont atteint un record absolu. Près de 1.5 million de tonnes ont été importées, et 500'000 tonnes étaient produites dans le pays, de sorte qu'au total, 2 millions de tonnes atterrissaient dans les mangeoires du bétail. Vingt ans plus tard, près de 350'000 tonnes seulement étaient importées. Depuis lors, l'importation augmente d'année en année, en particulier celle de fourrages riches en protéines comme le soja, et elle atteint à nouveau à peu près trois fois le volume atteint il y a quinze ans, soit environ 1 million de tonnes! Ces fourrages croissent à l'étranger sur une surface d'environ 250'000 hectares.

L'évolution est exactement inverse en ce qui concerne les céréales indigènes destinées au fourrage. La quantité de celles-ci était de 800'000 tonnes en 1995 et elle est actuellement d'environ 550'000 tonnes uniquement. Dont 70'000 tonnes sont des fourrages protéiques. Certes, la demande

suisse ne représente que 0.3% de la quantité totale de soja négociée au plan mondial, alors qu'à eux seuls, les USA et la Chine en consomment 60%, soit 200 fois plus sur le marché mondial. Malgré tout, il est discutable que la production de fourrages en Suisse ne soit plus encouragée, d'autant plus qu'avec les élevages actuels, même la production de soja serait climatiquement possible. En lieu et place, les importations de protéines se sont multipliées par trois, et celles de soja même par dix. Les raisons de ce phénomène sont multiples: augmentation de la productivité des animaux de rente, extension de la production de lait et de viande, réduction de la part des farines de poisson dans les rations (afin de stopper la surpêche), interdiction de fourrager avec des farines de poisson depuis la crise de la vache folle, interdiction de donner à manger les restes de repas aux porcs depuis 2011, ainsi que les prix relativement bas des fourrages importés à l'heure actuelle.



Antibiotiques

L'intense utilisation d'antibiotiques dans l'engraissement des veaux est préoccupante. En effet, selon les estimations, 10 tonnes d'antibiotiques doivent être administrées chaque année. Selon les vétérinaires, un veau sur deux des 250'000 voués à l'engraissement est traité au moins une fois aux antibiotiques durant sa brève vie. De récentes études font état en moyenne de 30 jours de traitement de ce type par rotation d'engraissement. Lorsque les engraisseurs renouvellent et engrassent au contraire des veaux provenant de leur propre exploitation ou de la région, sans commerce intermédiaire, dans de petits groupes de 20 à 40 animaux, la moyenne de ces traitements tombe à environ deux jours seulement, soit 15 fois moins.

En Suisse, chaque vache laitière est traitée en moyenne une fois l'an aux antibiotiques, comme le montre une étude de l'Université de Berne. Pour 40% de ces applications, il s'agit en réalité des dénommés «tarisseurs», autrement dit, des antibiotiques qui sont injectés dans les trayons de vaches en état de gestation, qui ne peuvent plus être traitées, afin de protéger les pis d'éventuelles infections. Cette mesure de prévention est recommandée depuis des années en consultation vétérinaire, même pour des pis totalement sains. Elle implique qu'en comparaison internationale, le recours aux an-

tibiotiques pour le bétail laitier est assez fréquent chez nous. Mais cette utilisation des antibiotiques varie selon les exploitations. Ainsi, la fourchette entre la meilleure et la pire varie entre 19% et 333% de vaches traitées aux antibiotiques dans un troupeau.

La présence de BSLE chez les bovins d'origine suisse se situe selon une récente étude à 8.4% (à titre comparatif: Grande-Bretagne 35.4%, France 4.8%). BSLE veut dire «Extended-Spectrum Beta-Lactamases» et désigne des enzymes qui rendent inefficace un large spectre d'antibiotiques bêta-lactamases». Les bactéries produisant cet enzyme deviennent de ce fait résistantes aux principaux antimicrobiens. Un bœuf sur deux destiné à l'abattage et examiné en Suisse, ainsi qu'un veau de boucherie sur quatre provenant d'exploitations de bétail laitier présentaient des BSLE, autrement dit un multiple de la présence moyenne de BSLE chez les bovins de notre pays. Ont été cités comme raison possible de ce constat de résistance au-dessus de la moyenne les nombreux traitements des pis dans les exploitations de bétail laitier. Les veaux dans ces exploitations développeraient des résistances aux BSLE via la contamination du fumier/matières fécales et principalement par l'abreuvement de lait traité aux antibiotiques. Une fréquence élevée de BSLE de 20% a également été enre-

gistrée dans des exploitations connaissant un nombre élevé d'achats d'animaux et un commerce assidu de ceux-ci.

Le staphylocoque doré résistant à la méthicilline (SARM) est un germe qui peut notamment affecter l'homme par des plaies infectées ou des inflammations des voies respiratoires et qui résiste à certains antibiotiques: les dénommés germes nosocomiaux ou germes pathogènes hospitaliers. La fréquence des SARM se situe, d'après des études effectuées sur des veaux d'engraissement, à 45% en Allemagne et en Belgique et à 4% en Suisse. Les SARM sont transmis à d'autres animaux au cours de transports. Plus il y aura d'animaux livrés, plus grand sera le risque. C'est pourquoi ce qui a été montré récemment par l'Institut allemand pour l'évaluation des risques à propos des exploitations vouées à l'engraissement de porcs devrait également s'avérer juste pour les exploitations de veaux, bœufs et vaches: plus une exploitation détient d'animaux, plus grande est la fréquence du SARM. Ce risque est le moindre dans des exploitations de petite taille et fermées, autrement dit dans des fermes qui renouvellent leurs jeunes animaux par leur propre élevage, au lieu d'acheter pratiquement tous les animaux.

Exigences de la PSA

1. A longue échéance, la PSA considère que l'élevage des animaux et la politique agricole en Suisse doivent suivre toujours davantage, plutôt que l'évolution connue à l'étranger, un contre-modèle de la production très bon marché menée à échelle mondiale et industrielle dans des troupeaux de centaines, voire de milliers de vaches exclusivement destinées à la haute productivité sous détention en stabulation durant toute l'année. La PSA estime que le but devrait être un élevage qui produit dans des conditions respectueuses de l'animal un lait proche de la nature, dans des unités et tailles de troupeaux maîtrisables (pas de détention en masse!), avec pacage journalier (pas de détention sur sol béton) et sorties régulières hors de la période de végétation, tout en recourant le moins possible aux aliments concentrés, pour des performances moyennes. Autre buts d'élevage à poursuivre en les renforçant: la durée d'utilisation et la bivalence (lait, viande).

2. Tuer des veaux nouveau-nés indésirables soulève de graves questions d'ordre éthique et de protection animale. Aux yeux de la PSA, cette pratique doit être logiquement rejetée, car les seuls arguments liés au travail et à l'économie d'entreprise ne sont pas des motifs acceptables pour tuer un veau nouveau-né en bonne santé, heureux de vivre. De plus, la plupart des paysans manquent des connaissances et aptitudes nécessaires pour anesthésier et abattre correctement leurs bêtes. D'un point de vue protection des animaux, des pratiques telles qu'une mauvaise gestion (par exemple absence ou insuffisance en matière d'approvisionnement de colostrum, de soins portés aux onglons, d'hébergement, etc.) voire l'abandon de soins ou de suivi vétérinaire pour des veaux malades (indésirables), par exemple dans le but de laisser périr ces animaux, sont tout aussi répréhensibles et donc interdites par la législation sur la protection des animaux. Des détenteurs de bétail lai-

tier qui tuent les veaux en infraction à la loi ou leur refusent les soins et l'approvisionnement nécessaires doivent à notre avis faire l'objet de lourdes sanctions. La PSA appelle pour des raisons éthiques les détenteurs de races laitières à ne pas tuer des veaux nouveau-nés indésirables.

A court et moyen terme, le sexage de semence (spermasexing) peut atténuer le problème en ce sens que moins de veaux mâles indésirables seront produits. Le sexage de semence est proposé depuis 2007 et offre la garantie à 90% que seuls des veaux femelles viendront au monde. La procédure est brevetée pour la société US «Sexing Technologies», qui est également présente en Suisse. La demande augmente avant tout chez les éleveurs de Red Holstein et d'Holstein: 2009/10 20'000 doses, 2013/14 50'000 doses. Mais les coûts élevés, soit en moyenne plus de 200 fr. par veau, entrent en ligne de compte.

3. Le commerce des veaux d'engraissement doit être aménagé plus efficacement, les marchés de veaux devant être supprimés. Il s'agit de faire respecter comme il se doit la prescription de protection animale selon laquelle les animaux doivent être transportés soigneusement et sans retard inutile. Les engraisseurs doivent acquérir leurs bêtes directement et dans leur région, la taille du groupe ne devant pas dépasser 30 à 40 animaux.

4. La seule détention en étable n'est pas conforme aux besoins de l'espèce des bovins. Par conséquent, il y a lieu de tendre – à l'échelle nationale – à une participation des veaux, du bétail à l'engraissement et des vaches au programme SRPA. De plus, il y a lieu de favoriser les élevages en pâturage, pour le bétail bovin et les veaux également. Le Conseil fédéral est appelé à soutenir ces formes de détention au moyen de contributions économiquement viables, comme l'exige la Constitution fédérale. D'autre part, la création de parcours et de surfaces d'étables de di-

mensions plus généreuses doit être subventionnée afin de permettre à nouveau la détention de vaches portant leurs cornes.

5. L'interdiction de dresse-vaches actuellement en vigueur doit être maintenue.

6. Les buts de l'élevage du bétail laitier doivent consister en priorité en la santé animale et sa longévité ainsi qu'en une longue durée d'utilisation et une haute performance laitière à vie. Il s'agit de renforcer l'aide accordée aux races «Brune originale suisse» et «Tachetée rouge», (autrement dit les bovins bivalents idéals). La moyenne des vaches devrait à nouveau être utilisée pour cinq à six lactations au moins. L'élevage du bétail laitier doit se fonder sur la durabilité, et il faut refuser la mentalité actuelle du tout à jeter.

7. Le lait et les produits laitiers d'animaux issus d'une détention conforme aux besoins de l'espèce ont leur prix. Les consommateurs doivent être prêts à payer davantage pour du lait suisse de pâturage, du lait bio ou portant label, et demander de telles provenances au lieu de se jeter sur un produit bon marché (importé)! Un prix équitable du lait est un élément crucial pour la survie de structures paysannes élevant du bétail laitier qui, à la différence des détentions en masse, offrent les meilleures conditions pour un élevage garantissant les besoins de l'espèce. Si aujourd'hui 40% seulement du franc payé par le consommateur pour le lait vont aux paysans, il y a quelque chose qui cloche. Si le prix de 1 franc était payé aux paysans assurant de bonnes conditions de détention animale, cela ne coûterait pas plus que 15 francs supplémentaires par mois au consommateur de lait (produits laitiers) moyen. Le bien-être des animaux devrait bien valoir ce prix à nos yeux!

Détenteurs et effectif des vaches traites en Suisse

Détenteurs et effectif de vaches par classe de grandeur

Nombre de vaches	Age de la vache dans l'année			Effectif dans l'année		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
1-20	16'863	16'082	15'277	207'177	200'046	189'084
20-50	13'356	13'364	13'396	319'490	323'220	325'029
> 50	1'459	1'539	1'611	62'572	67'946	72'496
Total	31'678	30'965	30'284	589'239	591'212	586'609

Au total, il y a moins de détenteurs, mais davantage avec des effectifs dépassant 50 vaches. Le nombre de vaches est resté à peu près le même, mais il y a plus d'animaux dans les effectifs de plus de 50 vaches.

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

Production laitière mondiale, par espèce animale

en millions de tonnes

Type de lait	2010	2011	2012
Lait de vache	606.1	624.2	637.3
Lait de bufflonne	93.2	97.4	100.7
Lait de chèvre	17.8	18.2	18.3
Lait de brebis	9.9	9.9	10.2
Autres	3.1	3.0	3.0
Total	730.2	752.6	769.5

La production laitière croît à l'échelle mondiale.

Tiré de: Statistique laitière 2013 (TSM, SMP, SCM, Agristat)

Source: Bulletin of the International Dairy Federation 2013, World Dairy Situation

Production et transformation du lait de vache en Suisse en 2013

586'609 vaches étaient détenues en 2013 par 30'284 détenteurs et elles ont produit au total 4.0 millions de tonnes de lait

Dont 0.55 million de tonnes ont servi à l'alimentation de veaux et 0.05 million de tonnes sont allées aux ménages paysans

Le solde de 3.4 millions de tonnes a été commercialisé

43.4 % de ce lait ont été transformés en fromage et fromage blanc, 15.7 % en beurre

11.9 % en lait de consommation, 9.5 % en produits laitiers de longue conservation

8.4 % en crème de consommation, 6.4 % en yogourts et spécialités et 4.7 % en d'autres produits

Performance laitière des vaches suisses inscrites au herd-book, par race durant la période 2012/13

Lactations standard de 305 jours

Race	Production de lait	Graisse	Protéine
	kg	%	%
Race brune	6'986	4.07	3.39
Red Holstein	7'844	4.08	3.26
Holstein	8'426	4.00	3.21
Swiss Fleckvieh	6'741	4.05	3.26
Simmental	5'819	3.93	3.32
Monbéliarde	7'388	3.77	3.32
Jersey	5'443	5.31	3.85
Race d'Hérens	3'281	3.75	3.38
Normande	6'783	4.06	3.44
Vache grise	4'388	3.76	3.23
Hinterwälder	3'982	4.07	3.39
Bufflonne	2'883	7.40	4.43
Pinzgauer	5'666	3.73	3.30
Evolène	3'087	3.70	3.45
Autres	6'284	4.24	3.40

Suivant la race en question, les productions laitières moyennes se situent entre 8'426 kg (Holstein) et 2'883 (bufflonne).

Tiré de: Statistique laitière 2013 (TSM, SMP, SCM, Agristat)

Sources: Braunvieh Schweiz, Holstein Switzerland, Fédération suisse d'élevage de la race d'Hérens et swissherdbook

Production de lait de vache dans les 15 premiers pays producteurs en 2012

en milliers de tonnes

USA	90'865
Inde	54'000
Chine	37'420
Brésil	32'304
Fédération russe	31'576
Allemagne	30'507
France	23'983
Nouvelle-Zélande	20'053
Turquie	15'978
Royaume-Uni	13'884
Pakistan	13'393
Pologne	12'668
Argentine	11'815
Pays-Bas	11'675
Ukraine	11'260

C'est aux USA, et de loin, que l'on produit le plus de lait.

Tiré de: Statistique laitière 2013 (TSM, SMP, SCM, Agristat)

Source: Food and Agriculture Organisation FAO

Transformation du lait en Suisse

Lait transformé converti en 1000 équivalents lait

	2011	2012	2013
Fromage	1'443'145	1'458'231	1'463'090
Fromage blanc	16'223	23'214	23'251
Lait de consommation	415'910	411'721	408'784
Crème	279'259	279'488	286'420
Yogourt	113'230	113'263	113'681
Autres prod. lait. frais	92'268	97'031	106'444
Prod. laitiers de longue conservation	364'813	367'100	326'734
Beurre	583'730	588'398	539'606
Autre mise en valeur, différence de poids	163'395	132'385	160'601
Total	3'471'973	3'470'831	3'428'611
Dont lait importé (zone Genève/FL)	26'284	26'643	28'898
Total lait indigène	3'445'689	3'444'188	3'399'713

Tiré de: Statistique laitière 2013 (TSM, SMP, SCM, Agristat)

Source: TSM Treuhand GmbH

Production de lait de vache dans les cinq continents en 2012

en milliers de tonnes

Europe	210'337
Amérique	181'742
Asie	169'765
Afrique	34'306
Océanie	29'604
Monde	625'754

La plus grande partie du lait est produite en Europe, Amérique et en Asie.

Tiré de: Statistique laitière 2013 (TSM, SMP, SCM, Agristat)

Source: Food and Agriculture Organisation FAO

Consommation de fromage en Suisse 2013/2014

Catégorie de produit	Consommation kg pa tête		Modification 2013/2014	
	2013	*2014	kg	%
Fromage frais, y comp. fromage blanc	6.83	7.07	0.24	3.5
Fromage à pâte molle	1.97	1.96	-0.02	-0.8
Fromage à pâte semi-dure	6.26	6.44	0.18	2.9
Fromage à pâte dure	3.57	3.58	0.00	0.1
Fromage à pâte extra-dure	0.86	0.84	-0.02	-2.4
Produits spéciaux, fromage de brebis, de chèvre	0.14	0.14	0.00	1.1
Total fromage	19.64	20.03	0.39	2.0
Total fromage y comp. fondue prête à l'emploi	1.40	1.34	-0.06	-4.4
Total fromage y comp. fromage fondu	21.04	21.37	0.33	1.5

* chiffres provisoires

Consommation de lait et de produits laitiers par tête en 2012

en kg par tête

Pays	Lait de consommation	Fromage
Irlande	139.9	6.7
Finlande	132.4	23.7
Australie	109.3	11.8
Grande-Bret.	106.2	11.2
Suède	92.1	19.7
Danemark	90.0	...
Norvège	86.6	17.7
Espagne	83.2	9.3
Canada	79.5	12.1
Autriche	77.6	19.2
USA	76.4	15.2
Uruguay	69.2	6.0
Nouvelle-Zél.	67.3	6.7
Suisse	67.0	21.1
Brésil	59.0	3.6
Tchéquie	58.5	16.6
Allemagne	55.0	24.3
Italie	54.4	20.9
France	54.3	26.2
Hongrie	50.6	11.5
Belgique	50.5	15.3
Pays-Bas	49.0	19.4
Pologne	42.2	11.4
Russie	37.3	6.6
Chine	15.9	0.1

Tiré de: Statistique laitière 2013 (TSM, SMP, SCM, Agristat)

Source: Bulletin of the International Dairy Federation 2013, World Dairy Situation

Prix consommateur pour lait et produits laitiers en CHF

	Unité	2011	2012	2013
Lait entier, pasteurisé	1 l	1.54	1.55	1.60
Yogourt, avec arôme	180 g	0.64	0.67	0.67
Crème entière	2.5 dl	1.81	1.86	1.98
Fromage				
Emmentaler Switzerland AOP	100 g	1.54	1.49	1.56
Le Gruyère AOP	100 g	1.92	1.83	1.82
Tilsit	100 g	1.42	1.37	1.40
Appenzeller surchoix	100 g	1.87	1.77	1.76
Fromage à pâte molle Croûte-mixte	100 g	2.23	2.21	2.25
Beurre de choix				
	100 g	1.71	1.68	1.70

Les prix du lait et des produits laitiers ont peu ou pas augmenté au cours des dernières années.

Tiré de: Statistique laitière 2013 (TSM, SMP, SCM, Agristat)

Sources: Office fédéral de la statistique OFS, Enquêtes pour l'Indice suisse des prix à la consommation; Office fédéral de l'agriculture, section de l'observation du marché, Bulletin du marché du lait

Commerce international de produits laitiers
**Exportation de fromages
à l'échelle mondiale en
2012**

en milliers de tonnes

EU 27	774
Nouvelle-Zélande	306
USA	260
Australie	170
Belarus	143
Ukraine	68
Suisse	67
Argentine	59
Uruguay	47
Autres	555
Total	2'449

Tiré de: Statistique laitière 2013 (TSM, SMP, SCM, Agristat)

Source: Bulletin of the International Dairy Federation 2013, World Dairy Situation

**Exportation de fromages
suisses par pays de
destination en 2013**

en tonnes, fromages fondus compris, sans
fondue prête à l'emploi

Europe	51'674
USA	7'656
Asie	1'548
Canada	1'647
Océanie	169
Amérique latine	128
Afrique	62
Total	62'884

Les principaux pays d'export de la Suisse
sont l'Allemagne, l'Italie et la France.

Tiré de: Statistique laitière 2013 (TSM, SMP, SCM, Agristat)

Source: Administration fédérale des douanes (AFD)

**Importation de fromages en Suisse, par pays de
provenance**

en tonnes, fromages fondus compris

Pays de provenance	2005	2008	2011	2014
Europe				
Italie	15 072	17 449	18 212	20 253
France	10 776	11 519	13 072	13 431
Allemagne	2 870	7 229	11 276	13 190
Pays-Bas	676	757	1 110	1 495
Danemark	1 001	1 383	1 340	1 361
Grèce	365	440	698	1 248
Autriche	434	1 080	1 567	1 208
Belgique	2	61	749	505
Espagne	278	286	382	334
Portugal	64	121	207	299
Royaume-Uni	105	115	126	196
Suède	14	20	10	8
Norvège	0	0	0	1
Luxembourg	0	-	-	0
Europe autres	221	609	138	314
Total Europe	31 658	41 069	48 888	53 844
Autres pays				
USA	33	0	0	0
Asie	0	1	1	1
Amérique latine	0	-	0	0
Afrique	1	-	-	-
Canada	0	-	-	0
Océanie	-	0	-	0
Total autres pays	34	1	1	1
Somme des totaux	31 692	41 069	48 888	53 845

Source: Administration fédérale des douanes (AFD)

